



Et surtout, bonne année !

Le manque de perspective assez inhérent à la CCLST n'avait pas besoin d'être parasité par une année « présidentielle » et « parlementaire », qui risque encore d'éconduire des projets.

La CCLST doit résoudre les questions :

- de l'énergie, avec un plan communautaire des ENR bien pensé pour ses 67 communes, si possible avec ses habitants permettant des retombées financières pour le territoire;
- de la gestion drastique des déchets ménagers pour atteindre l'objectif de la réduction financière de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes;
- d'une réelle politique d'accueil des gens du voyage avec les habitants de l'ensemble des communes et autrement qu'en les verbalisant;
- de la transparence des aides communautaires, dont les rares bilans sont peu explicites;
- de la transparence de la gestion du personnel. Il a été si peu question en séance des raisons du départ de 4 DGA, et autres personnels.

En tant qu'élu(e)s municipaux et communautaires, nous n'attendons pas d'être informé(e)s des décisions prises sans nous, mais d'y contribuer. *A minima*, aux travers des commissions thématiques qui doivent se réunir en 2022 et devenir force de propositions.

Marie-Nicole Suzanne et Adrien Painchault